Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 14 (1934)

Heft: 6

Artikel: Rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 1933

Autor: Marcel, F.-G. / Rham, E. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889183

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport du Trésorier sur l'exercice 1933

Messieurs,			Voici, d'autre part, le détail de nos dé		
Les comptes au 31 décembre 19 l'honneur de vous présenter montrent recettes deFr. en face d'un ensemble de dépenses de	33 que un total 319.052	de	Löyer	.450 » .700 » 5.902.40	
	292.393		Section de Lyon 20	1.903 80 0.274 25 3.163 35	
laissant un excédent deFr.	26.658	20	292	2.393 80	
Nous vous proposons d'utiliser ce	reliquat	de	Le Bilan au 31 décembre 1933 s'établit suit :		
la façon suivante:	renquat	ac	ACTIF Disponible 7	.858, 38	
Amortissement du solde déficitaire à fin 1932	12.448		Créance actuellement indisponible 11 Dû par les annonceurs	.830 85 761 15 0.443 05	
Amortissement de créances irrécouvrables (annonces au bulletin)	831		0.	p. m.	
pour constituer une provision pour pertes éventuelles sur nos débiteurs.		63	No transitional tradition in agree appearable in the con-	0.893 43	
$\overline{\mathrm{Fr}}$.	26.658	20		0.082 30 .811 13	
Nos recettes se décomposent comme suit :			30	0.893 43	
Cotisations ParisFr. 161.547 50 3 14.950 3 12.600 3 Subvention fédérale Intérêts, renseignements, change et divers: <	189.097 82.450 34.903 12.600	» 80	Nous sommes allés dans la compression dépenses jusqu'à la limite compatible au fonctions et avons ainsi réussi à boucle exercice 1933 avec un excédent qui nous d'effacer la trace de nos déficits antérieur. L'effort fourni par notre personnel a dans une certaine mesure au manque de res qui nous a interdit d'augmenter le non nos collaborateurs en proportion du travais sant de notre Chambre. Aussi est-ce du côté de nos membres qui nous fournons une nouvelle fois en les princus fournir les moyens de continuer un vité de plus en plus nécessaire au mainté échanges franco-suisses. Le Trésorier	ole avec nos oucler notre nous permet érieurs. el a suppléé e de ressour- te nombre de travail crois- res que nous les priant de ner une acti- maintien des	
Appendix and the second	019.002		Raoul La Re		

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1933

Messieurs,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous nous avez confié lors de votre Assemblée Générale du 16 mai 1933.

Nous avons pointé les chiffres du bilan arrêté au 31 décembre 1933 avec les soldes des comptes qui flouvent deux yette compte lité.

qui figurent dans votre comptabilité.

Toutes les pièces justificatives des postes débiteurs et créditeurs ainsi que tous autres docu-

ments ont été mis à notre disposition.

Ayant constaté la concordance des chiffres du bilan avec ceux de la comptabilité, nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés dans le rapport de votre dévoué trésorier, M. Raoul La Roche.

Les Commissaires:

F.-G. MARCEL.

E. DE RHAM.